

Ligne directe : 514.847.4492  
edunberry@ogilvyrenault.com

EXPÉDIÉ PAR COURRIEL  
SOUS TOUTES RÉSERVES

Montréal, le 25 mai 2011

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Bureau 255  
800 Place Victoria  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET : Phase 2 – Demande du Transporteur afin de modifier ses Tarifs et Conditions  
des services de transport à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009**  
**Votre dossier : R-3669-2008, phase 2**  
**Notre dossier : 00378415-0229**

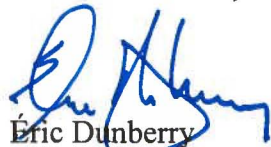
---

Chère Maître Dubois,

Nous avons bien reçu votre lettre du 20 mai 2011 et la demande de précisions qu'elle contient concernant les intentions du Transporteur quant à la présentation d'une contre-preuve.

Au terme et après examen de la preuve en chef des intervenants, y compris des éléments de preuve établis lors des contre-interrogatoires, le Transporteur désire informer la Régie et les intervenants qu'il n'entend pas présenter de contre-preuve. Avec la réception et le dépôt en preuve aujourd'hui des réponses d'EBM aux Engagements 15 à 21 inclusivement, la preuve du Transporteur est désormais close et nous tenons pour acquis qu'il en est de même pour l'ensemble des participants.

Veillez recevoir, chère Maître Dubois, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Éric Dunberry

ED/lc

c. c. Me Marie-Christine Hivon et Me Catherine Martel, Ogilvy Renault  
Me Jean Morel – Hydro-Québec TransÉnergie  
Intervenants – R-3669-2008, phase 2